



SOMME-LEUZE EN DIRECT

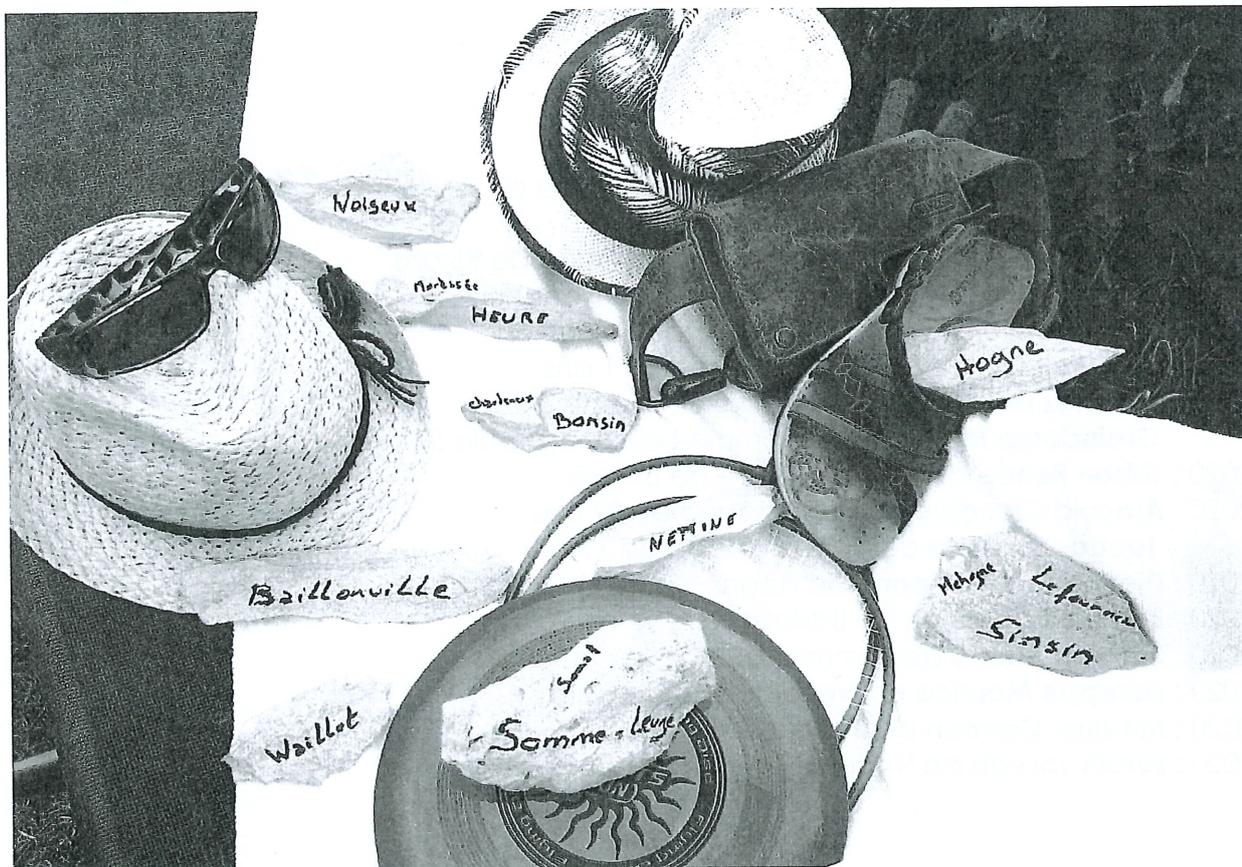
BULLETIN D'INFORMATION COMMUNALE



2020

Juin

Découvrons toutes
les beautés
cachées de
notre région.



Source : Géraldine Dachelet

L'Administration communale ouvre ses portes du lundi au samedi de 8h00 à 12h00,
ainsi que le jeudi de 15h30 à 19h00 – Les après-midi sur rendez-vous.

Tél. : 086 32 21 22 – Fax : 086 32 33 38

Adresse mail : administration@sommeleuze.be – Site : www.sommeleuze.be

Editeur responsable : Valérie LECOMTE, Bourgmestre.

ADMINISTRATION COMMUNALE DE SOMME-LEUZE - RUE DU CENTRE, 1 - 5377 BAILLONVILLE





ACTUALITES COMMUNALES

/ ETAT CIVIL

MARIAGES



15-05-2020 : **Losfeld Benoît** et **Grynets Iryna** de Bonsin
Poncin Paul et **Lancelot Victorine** de Noiseux

Retrouvez les photos des mariés sur le site de la Commune (page d'accueil - Somme-Leuze en images).

DECES



28-02-2020 : **Gouverneur Marie-Thérèse** de Hogne, âgée de 72 ans
02-03-2020 : **Eppe Guillaume** de Waillet, âgé de 31 ans
03-03-2020 : **Fontaine Germaine** de Somme-Leuze, âgée de 95 ans
28-03-2020 : **Baudru Marie** de Baillonville, âgée de 94 ans
04-04-2020 : **Leboutte Clément** de Heure, âgé de 84 ans
09-04-2020 : **Declerck Gilbert** de Noiseux, âgé de 71 ans
11-04-2020 : **Sanchez Delgado José** de Hogne, âgé de 64 ans
Graindorge Marylène de Somme-Leuze, âgée de 57 ans
21-04-2020 : **Gilson Renée** de Noiseux, âgée de 89 ans
27-04-2020 : **Arnould Claudine** de Heure, âgée de 87 ans
Jacobs Suzanna de Noiseux, âgée de 71 ans
28-04-2020 : **Dieudonné Vincianne** de Hogne, âgée de 53 ans
08-05-2020 : **Balthazard Joseph** de Baillonville, âgé de 95 ans
20-05-2020 : **Samson Arnold** de Somme-Leuze, âgé de 76 ans
21-05-2020 : **Dereppe Maurice** de Noiseux, âgé de 86 ans
26-05-2020 : **Meunier Carmen** de Baillonville, âgée de 85 ans
01-06-2020 : **Leruth Joseph** de Noiseux, âgé de 88 ans

/ CONSEIL COMMUNAL

Prochaine séance : le 8 septembre à 20h00



/ DISTRIBUTION DE MASQUES

Complémentairement à la décision du Collège communal de fournir un masque par personne de 12 ans et plus (distribution réalisée fin avril/début mai), nous avons passé un marché, en collaboration avec la Province de Namur, afin de pouvoir vous en fournir un deuxième.

Si vous le souhaitez, ces masques sont à retirer à l'administration communale durant les heures d'ouverture des bureaux (pour rappel, tous les matins, du lundi au samedi, de 8h à 12h et le jeudi de 15h30 à 19h).

Nous nous permettons de vous rappeler que :

- Le port du masque est obligatoire pour les + 12 ans dans les transports publics, dans les lieux publics clos, à l'administration Communale,...
- Le port du masque est fortement conseillé dans les commerces.

N'hésitez pas à visiter le site <https://www.info-coronavirus.be> – par téléphone au numéro 0800/14 689 ou notre site communal : www.sommeleuze.be.



/ POLICE LOCALE

Heures d'ouverture des bureaux :

Le lundi de 8h à 12h

Le mercredi de 13h à 19h

Le vendredi de 8h à 12h

Un rendez-vous peut être pris en dehors de ces horaires – 086/32.09.30.

Coordonnées de vos agents de quartier :

- Gillot Benoît (Somme-Leuze, Bonsin, Somal, Heure et Moressée) ;
- Hans Benoît (Baillonville et Noiseux) ;
- Falla François (Waillet, Sinsin, Hogne, Nettinne et Mehogne).



/ PERMANENCES PENSIONS

Les Pointpensions sont fermés au public jusqu'à nouvel ordre.

Vous pouvez contacter le Service Pensions via :



Mypension.be (information en ligne disponible en permanence)



Le numéro Spécial Pensions **1765**



Le **formulaire de contact** sur www.sfpd.fgov.be



Ou par écrit : Service fédéral des Pensions – Esplanade de l'Europe, 1 – 1060 Bruxelles

/ PETIT RAPPEL RELATIF AUX COLLECTES DES DECHETS MENAGERS

Pour une bonne collecte des déchets,

- veillez à sortir vos sacs **avant 6h00 le matin** du jour de collecte (**5h00** en juillet et août) ou **la veille au soir après 18h00**
- déposez vos sacs (blancs, organiques et PMC) ou vos papiers-cartons de façon visible et accessible en bord de voirie, sans gêner le passage, ni l'écoulement des eaux de pluie dans les rigoles
- fermez vos sacs de façon à ce que le collecteur puisse les saisir facilement (pas de bandes adhésives)
- emballez les déchets coupants dans du papier journal de façon à ce qu'ils ne risquent pas de blesser le collecteur
- les sacs doivent peser **moins de 15kg**.

N'oubliez pas, que si le jour de la collecte est un jour férié, la collecte est reportée à la semaine suivante dans le cas des sacs blancs et organiques et à une date ultérieure indiquée en rouge sur votre calendrier pour les autres collectes.

Enfin, en cas de réclamation relative à la collecte des déchets, le Bureau Economique de la Province a mis en place un système en ligne, sur le site www.bep-environnement.be (onglet réclamation), qui vous permet d'introduire vous-même votre réclamation auprès des responsables du service collecte. Ceux-ci vous répondront rapidement, chercheront une explication et une solution à votre problème et vous feront également part du suivi qui sera apporté à votre plainte.

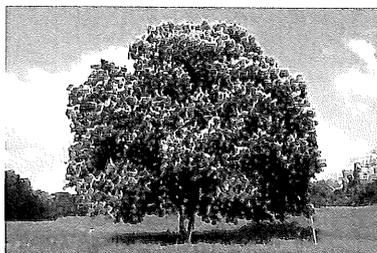
Pour plus d'information, vous pouvez contacter M^{lle} Vanden Broeck au 086/320.256 ou par mail anne.vandenbroeck@publilink.be.

/ ACTES ET TRAVAUX RELATIFS AUX ARBRES

Les arbres font partie intégrante du patrimoine paysager wallon et jouent un rôle considérable dans le maintien, l'amélioration du cadre de vie, la biodiversité et la protection du climat.

Toutefois, il est nécessaire de rappeler le règlement en vigueur repris au Code de développement territorial mis en application le 1 juin 2017 stipulant que « *l'abattage d'un arbre remarquable (1m50 de circonférence à 1m50 de hauteur) nécessite une demande de permis.* » Pour tous les autres, nous en appelons à la responsabilité et à la prise de conscience de chacun.

Pour toute question ou information complémentaire, un agent Nature et Forêt, François Burnay, est à votre disposition au 0479/67.18.08 ou heuretriage@gmail.com ainsi que le service urbanisme, Madame Anne Vanden Broeck au 086/320.256 ou anne.vandenbroeck@sommeleuze.be



/ RENOUELEMENT PERMIS DE CONDUIRE CARTE BANCAIRE

Les permis de conduire modèle carte bancaire ont été délivrés pour la première fois en juillet 2010. Ils ont une validité administrative de 10 ans, donc, bientôt, ces premiers permis de conduire devront être renouvelés.

Tout le monde a l'obligation de respecter la date de fin administrative de son permis de conduire et de demander à temps le renouvellement de son permis de conduire.

Nous attirons votre attention sur le fait qu'aucun rappel ne sera envoyé au citoyen dont le permis arrive à échéance. Soyez donc attentif et contrôlez la date d'échéance de votre permis.



INFORMATIONS GENERALES



/ A.C. SOMME-LEUZE & PLAINE SAPIN FÊTE NATIONALE 21 JUILLET 2020

A l'occasion de la fête nationale, une messe sera célébrée le 21 juillet à 11h00 à l'église de Noisieux. L'église sera « configurée » de façon à respecter les règles de distanciation.



Vu les circonstances, un dépôt de fleurs aura lieu avant l'office en comité restreint. Cette année, il n'y aura pas de verre de l'amitié afin de se conformer aux règlements en vigueur actuellement.

Il est encore difficile aujourd'hui d'établir le calendrier et les modalités des cérémonies à venir : Briscol et vieux cimetière à Somme-Leuze, Waillet et Plaine Sapin.

Merci de votre soutien et à bientôt.

Le comité.

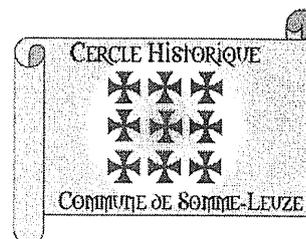
/ A TRAVERS L'HISTOIRE DE NOS VILLAGES...

Le château de Somal en feu durant la nuit de Noël.



Photo J. Léonard 2019

En contrebas du château de Somal, on peut remarquer un porche, à gauche de l'étang.



Au siècle dernier, se dressait là un manoir qu'on appelait « le château ».

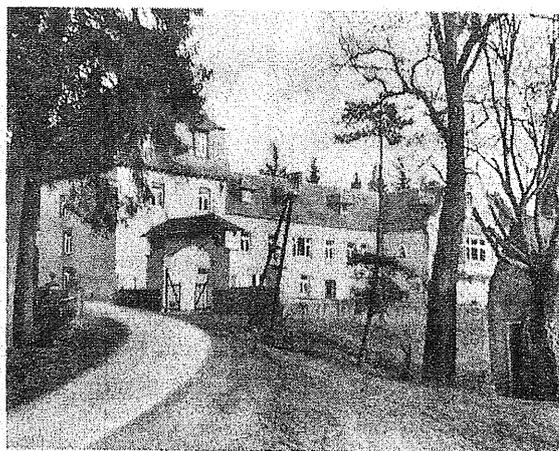
Il était construit sur l'emplacement d'une ferme qui avait été détruite par un incendie. C'est sans doute à cette époque qu'il y eut inversion dans les dénominations : le château actuel, exploité par des fermiers était appelé « la ferme » alors que

l'ancienne ferme disparue était devenue le « château ».

Peu après 1900, un avocat bruxellois, Georges de Craene acheta le domaine de Somal et fit construire un manoir.

Pendant la nuit de Noël 1970, alors que les propriétaires, descendants de l'avocat, se trouvaient à la messe de minuit à Maffe, un incendie détruisit complètement le « château ». Il ne fut jamais reconstruit. Seul existe encore le porche.

Pour le cercle Historique, Jeannine Léonard.



Maffe. — Château de Somal

Carte postale- Ed : Economie Populaire à Maffe

Si l'histoire de nos villages vous intéresse, n'hésitez pas à consulter la page historique sur le site <http://www.sommeleuze.be/loisirs/culture/cercle-historique-de-somme-leuze/evenement>, et de vous adresser auprès de sabine.bleret@sommeleuze.be, Echevine à la Culture.

/ EXERCICES MILITAIRES

Des exercices militaires seront organisés en dehors des domaines militaires et notamment dans la Commune de Somme-Leuze par :

- Le Centre de Compétence du Génie de la Composante Terre (CC Land Dept Génie) stationné à Amay du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020.

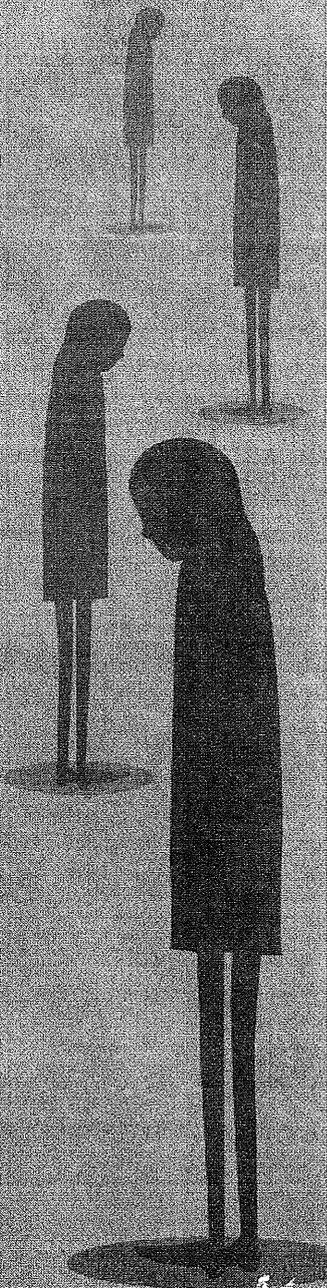
* Exercice d'écologie véhicules, 6 personnes, 2 véhicules à roues.

* Exercice de reconnaissance et de simulation de destruction de ponts, 25 personnes, 5 véhicules à roues.

/ CRISE COVID-19 – SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE

Le Service de santé mentale de Wallonie est à votre écoute (antenne de Ciney : lundi & mardi, de 9h00 à 12h00).

Voici également différentes lignes d'écoute.



IDÉES NOIRES
☎ **081/777.150** (Centre de Prévention du Suicide et d'Accompagnement)

BESOIN DE PARLER ANGOISSES PERTE D'UN PROCHE
☎ **107** (Télé-accueil)

ÉPUISEMENT PARENTAL
☎ **0471/414.333** (SOS parents)

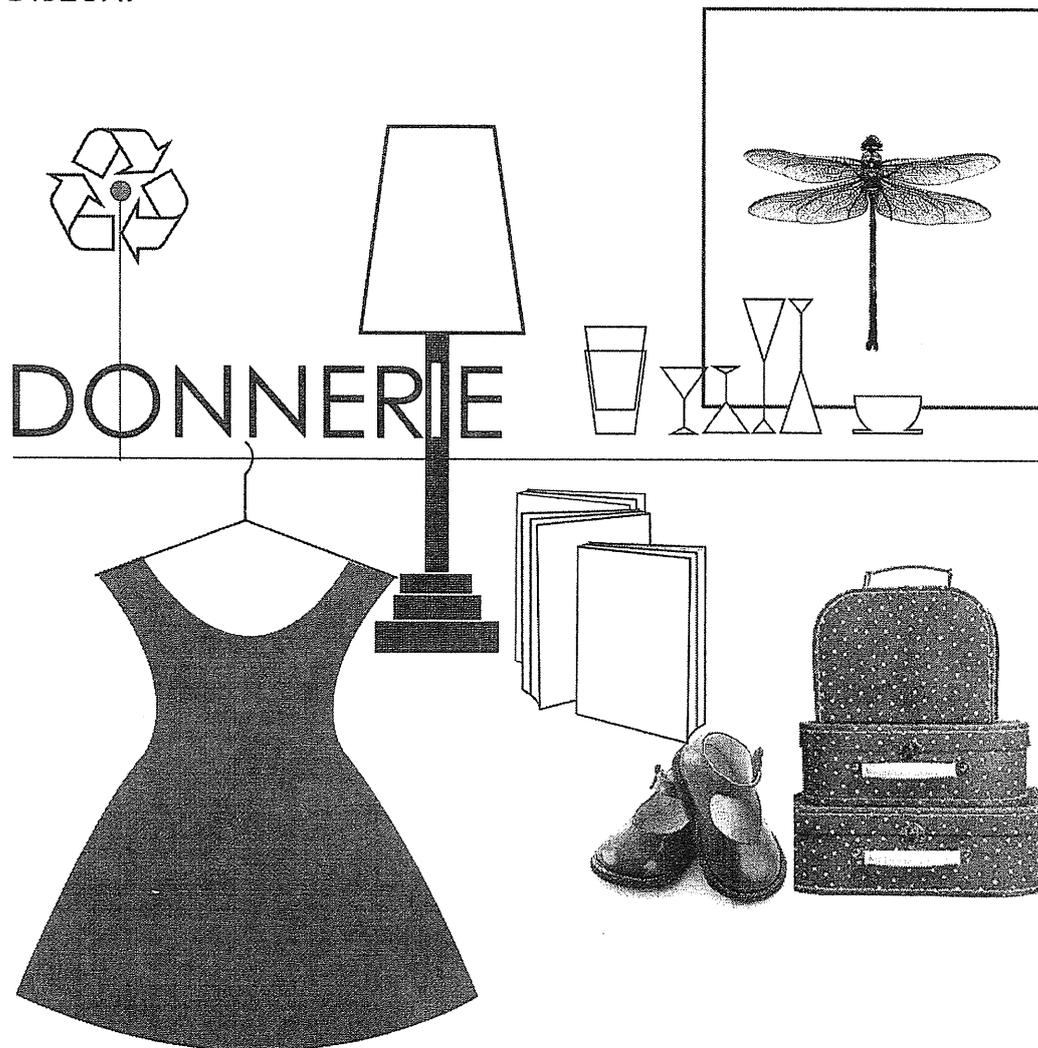
SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE À L'ATTENTION DES PROFESSIONNELS DE L'AIDE ET DU SOIN
☎ **0800/16.061**

VIOLENCES CONJUGALES
☎ **0800/30.030**



**LE SERVICE DE LA COHESION SOCIALE
DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE DE SOMME-LEUZE
ET LE CPAS DE SOMME-LEUZE**

VOUS PROPOSENT UNE DONNERIE CE DIMANCHE 27 SEPTEMBRE
A NOISEUX.



OU ? A la salle de Noiseux - rue des Chasseurs Ardennais - 5377 NOISEUX.

QUAND?

LE SAMEDI 26 SEPTEMBRE 2020 : dépôt uniquement de 13h00 à 16h00.

LE DIMANCHE 27 SEPTEMBRE 2020 : donnerie de 9h30 à 13h00 (**aucun dépôt le dimanche !**).

REGLEMENT ?

- Tout le monde peut déposer dans la tranche horaire définie. Pas d'inscription préalable.
- Les dons se font sans contrepartie.
- Les objets déposés doivent être propres et en bon état de fonctionnement.
- Pas de limite de dépôt.
- Nous nous réservons le droit de refuser les objets non conformes.
- Sont acceptés : livres, cd, vaisselle, outils, jeux, jouets, linge de maison, électro, puériculture, vêtements, objets de décoration, petits mobiliers.
- **Sont refusés : plantes/fleurs – encyclopédies – objets volumineux.**

INFORMATIONS ?

Françoise JADIN, Animatrice socioculturelle Administration communale de Somme-Leuze,
au 086/32.02.65 francoise.jadin@publilink.be

Jessica CARPENTIER, Echevine en charge du service de la cohésion sociale,
au 0474/20.25.18 / carpentierjessica@hotmail.be

Marianne FOURNEAU, Présidente du CPAS de Somme-Leuze,
au 0474/49.78.10 / marianne.fourneau@cpas-sommeleuze.be





**LE SERVICE DE LA COHESION SOCIALE
DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE DE SOMME-LEUZE
ET LE CPAS DE SOMME-LEUZE**

VOUS PROPOSENT EGALEMENT DE PARTICIPER A UN

DON DE SANG

EN MEME TEMPS QUE LE DEPOT DE LA DONNERIE

CE SAMEDI 26 SEPTEMBRE DE 13H00 A 16H00.

Le bus de de la Croix Rouge s'installera sur le parking de la salle de Noiseux, rue des Chasseurs Ardennais - 5377 NOISEUX.

INFORMATIONS ?

Françoise Jadin, Animatrice socioculturelle Administration communale de Somme-Leuze,
au 086/32.02.65 francoise.jadin@publlink.be

Jessica Carpentier, Echevine en charge du service de la cohésion sociale,
au 0474/20.25.18 / carpentierjessica@hotmail.be

Marianne Fourneau, Présidente du CPAS de Somme-Leuze,
au 0474/49.78.10 / marianne.fourneau@cpas-sommeleuze.be



/ LE ROYAL SYNDICAT D'INITIATIVE DE SOMME-LEUZE
EST HEUREUX DE VOUS ANNONCER...
LA RÉOUVERTURE DE SON BUREAU D'ACCUEIL

Où : Rue de l'Eglise 4 – 5377 Heure - Entrée par la dernière porte du bâtiment (près du garage).

Quand : du lundi au samedi, de 9h à 12h30 et de 13h à 17h.

Comment : en respectant les règles d'hygiène et de distanciation suivantes :

- ✓ Maximum 2 personnes par famille à l'intérieur,
- ✓ Le port du masque souhaité,
- ✓ Désinfection des mains obligatoire,
- ✓ Garder une distance de 1.50m,
- ✓ Paiement uniquement par Bancontact, pas d'argent liquide,
- ✓ La consultation des brochures sur les présentoirs n'est pas possible.



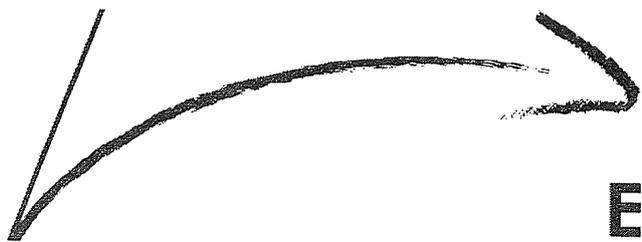
Service : Lors de votre visite, vous pourrez :

- ✓ Emporter de la documentation touristique de la Commune et de la région,
- ✓ Acheter les cartes de promenades de la région,
- ✓ Acheter les sacs « Mes Aventures » de Nettinne, Miécrot, Hamois et Ciney,
- ✓ Acheter des sacs poubelles communaux, à la pièce ou en rouleau,
- ✓ Faire des photocopies,
- ✓ Acheter la bière du RSI,
- ✓ Louer des vélos VTC électriques (réservation obligatoire min. 24h à l'avance).

Au plaisir de vous revoir.

Le comité & le personnel.

Royal Syndicat d'Initiative de Somme-Leuze - si.somme-leuze@belgacom.net – 086/32.25.67.



ENVIRONNEMENT



Notre Commune s'est engagée
dans le projet :
« Ici commence la mer.
Ne jetez rien ! »

1100 plaques émaillées seront placées aux abords des avaloirs partout en Wallonie dont 150 rien que pour le bassin de l'Ourthe

Une campagne de la SPGE et des Contrats de rivière de Wallonie
en collaboration avec les Organismes d'Assainissement Agréés (OAA)
et les communes partenaires des Contrats de rivière.

Pourquoi et comment améliorer la qualité de l'eau de nos rivières ?

Certains ont tendance à jeter tout et n'importe quoi dans les éviers, les toilettes, par terre, par la fenêtre de leur voiture ou directement dans les avaloirs.

Mégots de cigarette, déchets divers, huile de friture ou de moteurs, restes de nourriture, cotons et lingettes, sirops et médicaments, ou encore résidus de peintures ou de produits toxiques, tous ces produits aboutissent à la station d'épuration perturbant leur bon fonctionnement. Quand ils ne se retrouvent pas directement dans les rivières et donc, inévitablement dans la mer et les océans ...



Ici commence la mer ! Agissons pour que l'eau vive !

Les **eaux usées domestiques** restent un des enjeux majeurs de la qualité de l'eau de nos rivières. Et chacun a un rôle à jouer.

La Wallonie et ses partenaires investissent l'argent public pour mettre en place des réseaux d'épuration et des stations d'épurations performantes. Mais leur fonctionnement ne peut être garanti s'ils sont perturbés par de nombreux déchets et toutes les substances nocives.

Il est donc important que le **citoyen** aussi agisse : utilisation de produits d'entretien plus respectueux de l'environnement, réduction de la consommation d'eau, gestion des déchets.

Il s'agit de **lutter contre l'incivisme** tout au long du trajet parcouru par les eaux usées domestiques, pour éviter que des pollutions ne se retrouvent dans les cours d'eau, puis la mer, et n'aillent alimenter le « continent de plastique ».

Une seule solution : NE JETEZ RIEN !

Les bonnes habitudes ont besoin d'être rappelées pour s'installer. Aussi, la SPGE et les Contrats de rivière de Wallonie ont décidé de diffuser largement ce message : « **Ici commence la mer. Ne jetez rien !** ».

Près de **1100 plaques circulaires en lave émaillée** seront placées sur la voie publique, aux abords des avaloirs (qu'ils soient ou non reliés à une station d'épuration). Dans un premier temps, 5 plaques seront installées dans toutes les partenaires communes du CRO dont la nôtre.

Et après ?

Cette campagne n'est que la première vague! L'objectif est de multiplier la pose des plaques émaillées et de proposer un marquage au sol à l'aide de pochoirs afin de diffuser le même message le plus largement possible. Des animations scolaires et un kit pédagogique ont été développés afin de sensibiliser les plus jeunes.

Contrat de rivière Ourthe Asbl

086/21.08.44

Courriel : cr.ourthe@skynet.be

Où mais comment faire ? Où trouver l'information ?

Vous pouvez consulter le site web de **votre contrat de rivière**. voir carte.

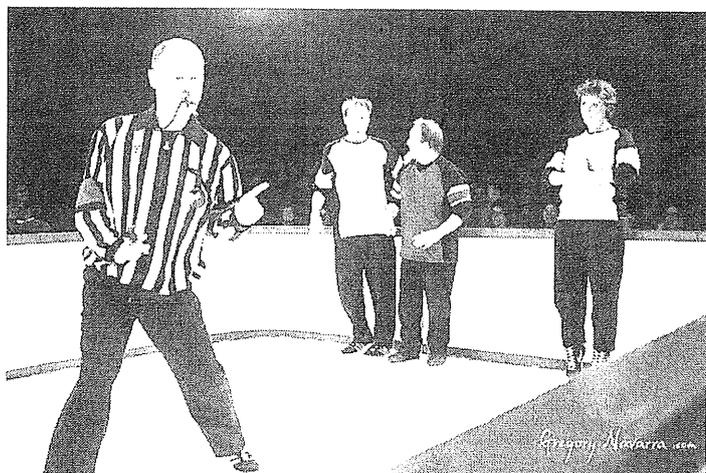
Deux **outils de communication à destination du grand public** sont dès à présent disponibles :



- une brochure intitulée « **Le Petit livre des toilettes** » qui explique de façon pédagogique que les toilettes ne sont pas des poubelles ; <http://www.spge.be/fr/le-petit-livre-des-toilettes.html?IDC=25&IDD=2010>

- **7 capsules vidéo sur le thème « Les égouts ne sont pas des poubelles ! »**. 7 thèmes-clés, pour expliquer avec humour les bons réflexes à adopter dans la vie quotidienne. Disponibles sur la chaîne Youtube de la SPGE : <https://www.youtube.com/channel/UCFEUll6WHu-PsZDT3Dbqkug>

CULTURE



IMPRO

 **NOUVELLE SESSION**
ATELIER IMPRO
POUR ADOLESCENTS ET ADULTES

/ CET ATELIER TE PROPOSE UNE APPROCHE LUDIQUE DE LA TECHNIQUE DE L'IMPRO DES CE MARDI 15 SEPTEMBRE 2020

Jouer à créer ses propres histoires.

Tester son humour.

Apprendre à se désinhiber.

Se faire confiance.

Exercer sa répartie.

Développer ses qualités relationnelles d'écoute et d'esprit de groupe.

Se surpasser soi-même et devant un public !

INTERESSE ?

ANIMATRICE ? Manue HAPPART.

Comédienne, joueuse de la Ligue d'Impro.

POUR QUI ? Dès 16 ans ...

LIEU ? Salle de Heure – 14 rue de l'Eglise HEURE.

DATES ? Les mardis, sauf congés scolaires,
du mardi 15 septembre au mardi 8 décembre.

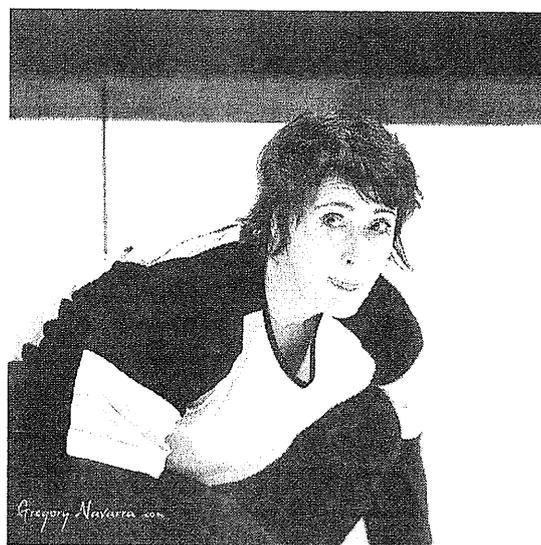
HORAIRES ? De 19h45 à 21h45.

FRAIS DE PARTICIPATION ? 100 € pour 12 ateliers,
premier atelier d'essai gratuit.

INFOS ET INSCRIPTIONS ? Nombre de places limité !

Françoise Jadin Coordinatrice Service Culture,
Administration communale de Somme-Leuze,
086/32. 09.06 / francoise.jadin@publilink.be

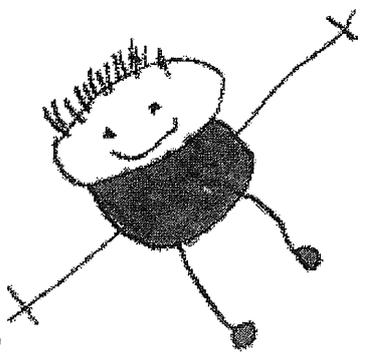
Sabine De Cleermaecker Echevine de La Culture,
0470/24.71.60 / sabine.bdc@gmail.com



Manue HAPPART



La main libre



ATELIERS ARTS PLASTIQUES 6/12 ANS

ADMINISTRATION COMMUNALE DE SOMME-LEUZE

L'atelier « La Main Libre » propose une expérimentation ludique de différentes techniques artistiques et ou pluridisciplinaires variables selon les projets : dessin, peinture, argile et autres ... Cet atelier est ouvert aux enfants de 6 à 12 ans (première primaire à la sixième primaire).

A travers une pédagogie participative, l'animatrice développe des créations autour d'une thématique ouverte à différentes explorations, inventions et échanges.

La créativité stimule les capacités cognitives et intellectuelles, renforce la confiance en soi et permet de cultiver des habiletés sociales propices à l'ouverture d'esprit.

Le tout dans la joie et l'émerveillement ! Bienvenue...

RENTREE LE LUNDI 14 SEPTEMBRE ET LE MERCREDI 16 SEPTEMBRE.

ANIMATRICE ? Françoise Jadin, Animatrice socioculturelle,
Administration communale de Somme-Leuze.

HORAIRES ? Du 14/09/2020 au 9/06/2021, sauf congés scolaires.
le lundi de 17h00 à 18h30.
le mercredi de 13h30 à 15h00.

LIEU ? Maison de Village de Baillonville - rue du Centre, 1A – Baillonville.

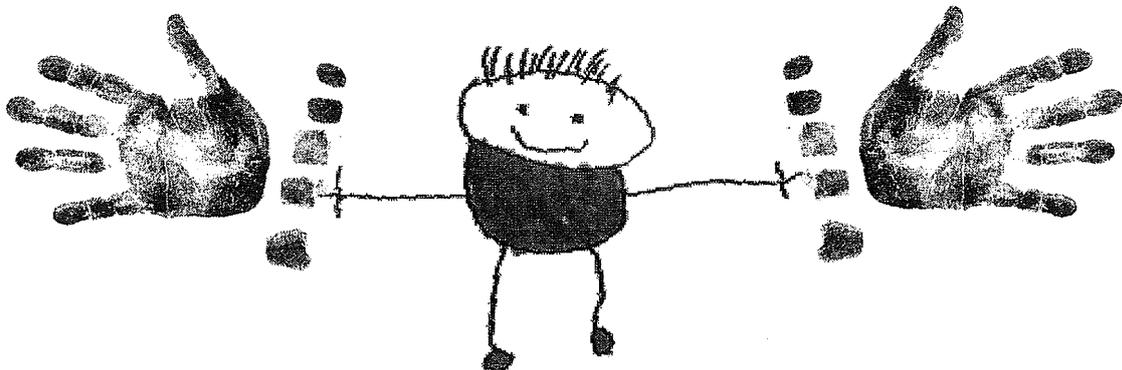
FRAIS DE PARTICIPATION ? 80 € pour l'année, 40 € pour l'enfant d'une même famille.
Premier cours d'essai gratuit.

INSCRIPTIONS ?

A partir du 27 juin auprès de Françoise Jadin les après-midis, de 13h00 à 16h40 au 086/32.02.65.
francoise.jadin@publlink.be
Nombre de places limité à 10 enfants par groupe.

INFORMATIONS :

Jessica Carpentier, Echevine de l'Enfance, au 0474/20.25.18 - carpentierjessica@hotmail.be



/ BIBLIOTHEQUES DE SOMME-LEUZE ET NOISEUX

En raison des mesures sanitaires prises dans le cadre de la pandémie que nous connaissons, la Commune de Somme-Leuze a décidé de maintenir les bibliothèques communales fermées jusqu'au 1er septembre.

/ CONFERENCE

L'hypnose thérapeutique

Un « voyage en mer intérieure », à l'écoute de soi



Par Virginie Tyou

Organisée par la Bibliothèque communale de Noiseux
avec le soutien de la Province de Namur

dans les locaux de la bibliothèque à l'école de Noiseux
le jeudi 12 novembre à 19h30

L'hypnose n'est ni un médicament ni un remède miracle ! **L'hypnose thérapeutique** est un **art de la communication avec Soi-même**, un dialogue intérieur qui permet la métamorphose personnelle, condition nécessaire à la guérison de l'individu. L'hypnose **permet** avant tout **d'apprendre à écouter et entendre son corps, améliorer sa qualité de relation à Soi et guérir émotionnellement d'un traumatisme ancien.**

« J'étais l'ombre de moi-même jusqu'à ce que je développe cette douleur intolérable », nous confie Virginie Tyou. Durant près de trente ans, Virginie a été la souffreteuse, la patiente à complications. La mise au monde de son premier enfant la plonge dans des douleurs pelviennes crucifiantes. Au bout d'un parcours médical sans solution, elle rencontre un chirurgien précurseur dans le domaine de l'hypnose. Bien accompagnée par ce médecin, elle découvre, en état d'hypnose, le secret de sa propre naissance et guérit physiquement, du jour au lendemain. Virginie Tyou est devenue une femme en bonne santé et heureuse dans sa vie. Aujourd'hui, elle est hypnothérapeute et accompagne d'autres êtres en quête d'eux-mêmes. Elle vient partager sa conception de l'hypnose thérapeutique et comment cet état amplifié de conscience à Soi permet le changement salvateur, la guérison de l'âme et du corps.

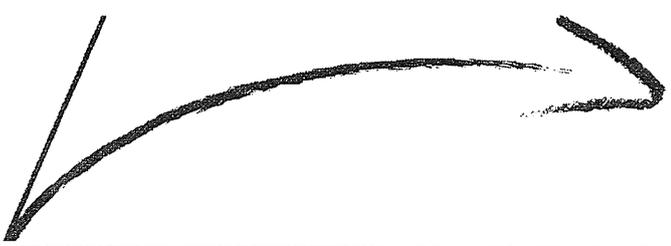
Biographie de l'auteure :

D'abord professeur de langues modernes, Virginie Tyou a acquis une expertise en droit européen des télécommunications et des nouveaux médias en tant que conseillère en affaires réglementaires et publiques. Son parcours personnel l'a amenée à s'intéresser à la psychologie et découvrir la psychogénéalogie. Elle est active en tant qu'hypnothérapeute depuis janvier 2017. Virginie est également l'heureuse maman de trois enfants.

Présentation de son livre « Auteure de Voyage en mer intérieure ». Elle est également la créatrice et l'auteure de la série de romans jeunesse Cliky visant à rendre l'enfant auteur de sa vie sur internet.

Durée de la conférence : une bonne heure avec, à la fin, un temps de partage et de dédicaces.

Les **réservations sont souhaitées** pour la participation à cette conférence, auprès de Gisèle Polet, à l'administration communale, au 086/320.900 ou gisele.polet@publilink.be.



LOISIRS

/ VOUS ETES PASSIONNE(E) DE RANDONNEES PEDESTRES OU VTT en Condroz-Famenne ?

CET AVIS EST FAIT POUR VOUS !

DEVENEZ PARRAIN / MARRAINE DES ITINERAIRES DE ITINERAIRES BALISES SUR LE TERRITOIRE DES COMMUNES **ASSESE- CINEY- GESVES- HAMOIS-HAVELANGE-OHEY -SOMME-LEUZE**

Notre territoire compte plus de **1400** kilomètres de circuits de randonnées pédestres, équestres, VTT ou cyclo, avec un RAVeL de près de dix-huit kilomètres, un Sentier d'art de 140 km,.... Nombreux sont les **touristes** venant fouler les pavés de nos circuits balisés. Et c'est cet attrait touristique qui fait la force de nos belles Vallées des Saveurs !

Pour maintenir la qualité de ce réseau et permettre de partager des promenades entretenues et donc agréables, la Maison du Tourisme Condroz-Famenne a instauré le projet PARRAIN & MARRAINE de promenades depuis près de 10 ans... Et depuis, nos sentiers se portent mieux ! Ceci grâce au réseau de parrains mais aussi aux ouvriers communaux.

Les itinéraires sont balisés selon les normes de la Région wallonne, mais ce balisage peut être endommagé (saleté due au temps qui passe, usure, accrochage par un véhicule ou vandalisme, ...), des tronçons sont parfois déviés pour cause de travaux ou de fermeture abusive. Chaque itinéraire doit donc être fréquemment vérifié. C'est pourquoi nous comptons sur la collaboration de bénévoles consciencieux et passionnés pour nous aider à identifier les problèmes et permettre ainsi une bonne pratique de la randonnée dans notre région.

Votre mission, si vous l'acceptez, se résume en 4 étapes :

1. **Choisir** un itinéraire de promenade de votre choix (voir sur les cartes IGN des communes ou la carte « Promenades en Condroz » ou voir sur la carte « Sentiers d' Art ») ;
2. **Partir** avec le tracé de votre itinéraire, le rapport de vérification et un crayon (effectuer un minimum d'entretien comme redresser une balise, nettoyer une plaque, etc.)
Parcourir la balade au minimum deux fois par an à période fixe (printemps et fin d'été) ;
3. **Remplir** le rapport avec vos observations ;
4. **Renvoyer** le tout, dûment complété à la Maison du Tourisme.

Notre mission sera de vous transmettre tous les documents qui vous seront utiles pour faire la balade et ensuite transférer vos rapports aux communes qui se rendront sur le terrain afin de résoudre directement les problèmes que vous avez relevés.

Inscrivez-vous auprès de la Maison du Tourisme et devenez parrain / marraine des itinéraires de balades dans l'une de nos communes. Nous vous transmettrons gratuitement la carte de promenades de votre choix. **MERCI !**

Contact : Julie Riesen, Directrice Maison du Tourisme Condroz-Famenne 086/40.19.22
j.riesen@valleesdessaveurs.be

« JE COURS POUR MA FORME », AUTOMNE 2020

UN PARI, UNE ENVIE, UNE DÉCOUVERTE..

Venez nous rejoindre et courez pour votre forme !



Septembre 2020

n°	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
		1	2	3	4	5	6
1	7	8	9	10	11	12*	13
2	14	15	16	17	18	19*	20
3	21	22	23	24	25	26*	27
4	28	29	30				

Jeudi 10 Septembre 2020 :

Début de l'opération niveau 3 (10 km «+ trail »)

1^{ère} rencontre : explication du projet, des principes de base
+ **1^{ère} séance d'entraînement**

Lieu de départ : Maison de village de Baillonville

Horaire : de 19h30 à 20h30

Jeudi 10 Septembre 2020 :

Début de l'opération niveau 2 (5-10 km)

1^{ère} rencontre : explication du projet, des principes de base
+ **1^{ère} séance d'entraînement**

Lieu de départ : Maison de village de Baillonville

Horaire : de 19h30 à 20h30

Octobre 2020

n°	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
4				1	2	3*	4
5	5	6	7	8	9	10*	11
6	12	13	14	15	16	17*	18
7	19	20	21	22	23	24*	25
8	26	27	28	29	30	31*	

Samedi 12 Septembre 2020 :

Début de l'opération niveau 1 (0-5 km)

1^{ère} rencontre : explication du projet, des principes de base
+ **1^{ère} séance d'entraînement**

Lieu de départ : Maison de village de Baillonville

Horaire : de 09h00 à 10h00

Novembre 2020

n°	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
8							1
9	2	3	4	5	6	7*	8
10	9	10	11	12	13	14*	15
11	16	17	18	19	20	21*	22
12	23	24	25	26	27	28*	29

26 Novembre 2020 : Fin de la session niveau 2 et 3 !

28 Novembre 2020 : Fin de la session niveau 1 !

05 Décembre 2020 : « Examens » (lieu à définir)

Participation libre : 19 sept 2020 : 4^{ème} Trail des Chevaliers Sinsin

10 octobre 2020 : Jogging école de Somme-Leuze

Séances d'entraînement encadrées par le(s) moniteur(s) (de 19h30 à 20h30) niv 3 (10 km «+ trail ») ;

- Séances d'entraînement encadrées par le(s) moniteur(s) (de 19h30 à 20h30) niv 2 (5-10 km) ;

* Séances d'entraînement encadrées par le(s) moniteur(s) (de 09h00 à 10h00) niv 1 (0-5 km) ;

Inscription (obligatoire) à cette session : **35 €** comprenant l'assurance et les frais de dossier administratif pour 12 semaines d'encadrement.

Vous êtes intéressé(e) ? N'attendez plus, contactez M. Chisogne, Service des sports, au 086/32.09.06 ou via mail nicolas.chisogne@publilink.be ou Mme Jessica Carpentier, Echevine en charge des sports, au 0474/20.25.18 pour plus de renseignements.

STAGES DE PSYCHOMOTRICITÉ ET DE DÉVELOPPEMENT PERSONNEL POUR LES ENFANTS DE 3 MOIS À 10 ANS À NETTINNE

Dans une salle privée au cœur du village, Véronique Guillaume, Psychomotricienne relationnelle accueillera vos enfants dans une formule de petits groupes (6 participants max.).
Site : www.psychomot-relationnelle.be

- **20 au 24 juillet - Psychomot et nature**

Pour les enfants de l'enseignement maternel.

Après la séance de psychomotricité, des ateliers en pleine nature seront proposés à vos enfants. Que ce soit au potager avec les fleurs et les légumes ou en pleine nature avec les plantes sauvages.

- **27 au 31 juillet - Des matinées pour les tout-petits - Psychomot et ateliers "Voyage sensoriel"**

Pour les petits (6 mois à 2 ans et demi) accompagnés d'un parent : 4 matinées pas le mercredi "repos"

Découverte d'un espace psychomoteur et de tout un environnement sensoriel dans la nature (vu les circonstances sanitaires nous prendrons les mesures adéquates à ce moment).

- **27 au 31 juillet - Des après-midis pour les très grands - Psychomot "Peinture et Moi" ! Et développement personnel**

Pour les enfants de l'enseignement primaire, toutes les après-midis de 14h00 à 17h30.

Graines de médiateurs c'est tout un programme axé sur la communication non violente. Vivre ensemble est un fameux défi !

Avec les outils proposés par la communication non violente, les enfants vont pouvoir exprimer leurs émotions au travers des jeux et d'ateliers artistiques.

- **3 au 7 août - Psychomot et créations en bois**

Pour les enfants de l'enseignement maternel.

Après la séance de psychomotricité, des ateliers créatifs seront proposés à vos enfants. Avec des bois ramassés en forêt ou découpés en scierie, pour fabriquer des montages insolites ou simplement exprimer une émotion artistique.

- **17 au 21 août - Psychomot et développement personnel**

Uniquement les après-midis de 14h00 à 17h30. Pour les enfants de l'enseignement primaire.

Grâce aux intelligences multiples, nous apprenons à découvrir notre potentiel dans différentes directions : avec notre corps ; la musique ; nous-mêmes ; les autres ; etc...

Après une séance de psychomotricité, des ateliers pour découvrir le bonheur d'être avec soi-même et avec les autres.

- **24 au 28 août - Psychomot et graines de médiateurs**

Pour les enfants de l'enseignement maternel.

Accompagnement des enfants dans l'apprentissage de la gestion des conflits. Partage des outils de la communication non violente.

Horaire et frais de participation :

L'accueil des enfants dès 8h00 du matin pour les parents qui doivent se rendre au travail.

Les activités commencent à 9h00 et se terminent à 16h00. Sur demande, une garderie jusqu'à 17h00.

Les enfants viendront avec leur pique-nique et collations. Pour le midi, ils recevront de la soupe et un petit dessert maison.

Ils pourront aussi se presser un jus de fruits après la séance de psychomotricité.

Les frais de participation sont de 140€ pour toute la semaine, si une fratrie 115€ pour le deuxième enfant.

Pour la semaine ne comprenant que les après-midis :

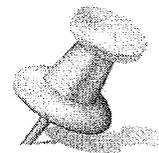
De 14h00 à 17h30 avec une participation de 90€.

Un petit goûter maison sera proposé.

Pour les matinées Parents petits :

De 9h00 à 11h30 avec une participation de 80€.

Une petite pause accompagnée de boissons rafraichissantes sera proposée.



AGENDA

/ PARUTIONS DU BULLETIN COMMUNAL

Les personnes qui demandent à insérer un article dans cette brochure sont invitées à respecter la date de remise des documents reprise dans le tableau ci-dessous :

DATES ULTIMES POUR COMMUNIQUER LES INFOS	DATES DE PARUTION <u>suite au changement d'organisation au niveau de B-POST</u>
MARDIS	
7 juillet	22 ou 23 juillet
11 août	26 ou 27 août
8 septembre	23 ou 24 septembre
6 octobre	21 ou 22 octobre
10 novembre	25 ou 26 novembre
1er décembre	16 ou 17 décembre

Attention : dans ce mensuel, l'espace disponible est limité, c'est pourquoi nous pourrions réduire certains de vos articles.

/ COLLECTES DE JUILLET

- Papiers et cartons : 2, 30
- Déchets ménagers : 6, 13, 20, 27
- Sacs bleus PMC : 14, 28
- Encombrants : la collecte se fait sur demande auprès de la Ressourcerie namuroise au 081/26.04.00. Infos : www.laressourcerie.be



Tous les événements/réunions repris dans ce « Direct » sont susceptibles d'être supprimés suite aux mesures qui seraient prises à l'avenir dans le cadre de la gestion du coronavirus.